



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Sainte-Catherine-de-Sienne
Mercredi 22 janvier 2025

Résolution 03-2024-2025 : Utilisation du fonds 4 pour la zone d'agriculture urbaine

Attendu que :

1. Le projet de zone d'agriculture urbaine à notre école.
2. Les dons reçus à cette date au montant total de 1728\$ en 2024-2025 afin de contribuer au financement du service agricole clé en main des 34 pots de géotextile et des 11 ateliers prévus avec les élèves.

Il est proposé de :

D'accepter que le montant de 1728\$ au fonds 4 soit transféré au fonds 9 afin de payer de manière partielle la facture du service agricole MicroHabitat.

Résultat du vote :

Signature de la Présidente


Signature de la direction